



## MESSAGE DE L'ARCHEVÊQUE POUR LE CARÊME 2015

*Les dimanches et les vendredis du Carême*

Chers frères et sœurs dans le Christ,

Lorsqu'arrive le temps du carême, on entend souvent les gens dire: *Qu'est-ce que tu fais pour le Carême ? Qu'est-ce que tu vas prendre comme pénitence ?* Cette année, je vous invite à vous demander non pas tant ce que vous pouvez faire pour le Carême mais plutôt ce que le Carême peut faire pour vous ! Les grâces du Carême nous sont accordées par le Seigneur. Nous n'avons qu'à ouvrir nos cœurs pour les accueillir.

L'évangile du mercredi des Cendres nous parle de plusieurs pratiques que nous connaissons bien : la prière, le jeûne et l'aumône (Matthieu 6, 1-6, 16-18). Tout cela doit nous amener à aimer notre prochain encore davantage – voilà leur vrai raison d'être! Encore récemment, le pape François nous invitait à être des îlots de compassion dans un monde trop souvent indifférent au sort des pauvres.

Par notre prière, par notre participation à la célébration eucharistique, par nos sacrifices et nos aumônes, nous apprenons à mieux aimer et à mieux servir le Seigneur Jésus. En partageant avec les autres – comme ce sera le cas lors de la collecte pour Développement et Paix le 22 mars prochain (5e dimanche de Carême) ou en d'autres occasions – nous renonçons un peu à nous-mêmes afin que d'autres puissent vivre mieux et prendre conscience de leur véritable dignité.

Durant le Carême, l'Église invite les fidèles à s'imposer une plus grande discipline, à s'adonner toujours davantage à la prière, particulièrement en participant à la célébration de l'Eucharistie. Elle invite les fidèles à pratiquer le jeûne (un repas complet seulement) et l'abstinence (ne pas manger de viande).

Durant le carême, dans l'archidiocèse d'Ottawa, les catholiques observent la loi du jeûne et de l'abstinence le mercredi des Cendres et le Vendredi saint, et pratiquent l'abstinence tous les vendredis. Voilà ce qui nous est demandé. Observons ces traditions! Elles nous permettent de solidifier notre foi et d'approfondir notre relation avec le Seigneur Jésus, celui-là même qui est mort et ressuscité pour nous.

Comment faire de mon Carême de cette année un temps particulièrement propice à mon cheminement spirituel ? Pourquoi ne pas adopter la formule suivante : abstinence et prière les vendredis, et la messe en famille les dimanches ?

En mangeant simplement le vendredi cela nous permet de sauver des sous, de donner davantage et de nous préparer ainsi à célébrer Pâques avec un cœur nouveau.

Le 6 mars sera la *Journée des confessions* dans l'archidiocèse d'Ottawa. Profitons de cette occasion et de d'autres moments qui nous seront offerts pour préparer notre cœur à la célébration des fêtes pascales.

Les dimanches du Carême – de belles journées pour partager le repas en famille, s'amuser, visiter un malade ou une personne âgée. Une bonne journée pour se réjouir et vivre du bon temps ensemble !

Si nous osons faire quelque chose pour le Carême, nous verrons combien le Seigneur nous comble de ses bienfaits en abondance.

Sincèrement vôtre dans le Christ,

L'archevêque d'Ottawa,



✠ Terrence Prendergast, s.j.